

**Dothead** Pratique

**Sous-dothead** Communication

**Logo**

**Logo1\_Goengrich.eps**

© Fotoliadesign20/stock.adobe.com

## **Moments de partage entre stagiaires accompagnants éducatifs et sociaux et élèves aides-soignants**

### **Auteur**

Catherine Goengrich\*

Formatrice

Christine Mellinger

Formatrice

Ifas du CHRU de Nancy

31, rue Lionnois

54000 Nancy, France

*\*Auteur correspondant.*

*Adresse e-mail : c.michel@chru-nancy.fr (C. Goengrich).*

### **Résumé**

À Nancy, les instituts de formation pour aides-soignants et pour travailleurs sociaux ont choisi d'organiser une rencontre entre les futurs professionnels de leurs établissements au cours d'une session de trois jours. Cette initiative vise à les faire réfléchir sur une thématique commune à leurs métiers afin d'en appréhender les spécificités. Son objectif est de favoriser une meilleure collaboration dans le futur.

© 2019

Mots clés – accompagnant éducatif et social ; aide-soignante ; construction identitaire professionnelle ; formation ; réflexion

Depuis dix ans, l'institut de formation pour aides-soignants (AS) du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Nancy (54) travaille en collaboration avec l'institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine autour de la mise en place d'un tronc commun regroupant des thématiques partagées par les stagiaires de ces deux filières. L'aboutissement de cette réflexion s'est matérialisé par l'instauration de trois journées de formation commune.

Les objectifs sont de mutualiser les savoirs, déconstruire les idées reçues, favoriser un travail en complémentarité et, bien sûr, enrichir la formation de chacun.

Le rôle de l'accompagnant éducatif social (AES) est de permettre à différents publics (enfants, adultes, personnes vieillissantes ou familles) en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité, d'acquérir, de préserver ou de restaurer leur autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne et dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Les AES ont remplacé les aides médico-psychologiques.

## **T1 Le projet**

La réalisation de ce projet a nécessité en amont d'étudier les référentiels de formation de chaque profession [1-3] et d'échanger sur les contenus et les méthodes pédagogiques utilisées. Cette phase préparatoire a permis de mettre en évidence des similitudes, mais aussi des spécificités propres à chaque filière. La formation des AES se déroule sur dix-huit mois. Elle peut être effectuée par voie directe ou en alternance. La formation théorique représente un volume de 525 heures, dont 147 de spécialisation, et la formation pratique, un volume de 840 heures.

Depuis avril 2008, des sessions communes sont organisées autour de différents thèmes proposés par les formateurs responsables de chaque section du projet. Pendant ces journées, les groupes de stagiaires sont rassemblés afin de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à se connaître. Ainsi, les participants ont pu aborder des thèmes comme l'alimentation, le soin-toilette, les représentations sociales, le handicap, l'accompagnement en fin de vie, la relation en psychiatrie, la méthodologie de projet, les techniques éducatives, d'animation et de communication adaptées à différents publics.

Ces journées sont clôturées par un débat pendant lequel des intervenants issus de différents milieux (cadres de santé, cadres éducatifs, directeurs d'institution, professionnels paramédicaux et sociaux...) argumentent sur l'intérêt de la complémentarité des métiers d'aide à la personne. Les thèmes choisis par les formateurs font écho à la complémentarité recherchée.

Participent à ce débat une AS et une AES expérimentées, une cadre de santé et un directeur d'établissement médico-social. Chacun parle de sa fonction, du projet qu'il porte au sein de son établissement en lien avec la mutualisation des deux métiers. Cette table ronde dure environ une heure et demie. Dans un premier temps, les personnes invitées présentent leur métier et leur projet. Dans un second temps, un dialogue s'établit entre les participants et les professionnels, les formateurs faisant office de modérateurs. L'évaluation de cet échange nous permet de clarifier les représentations que chacun a des deux métiers en milieu professionnel.

## **T1 Exemple de l'organisation autour d'une thématique**

Une session de trois jours réunit soixante AS et soixante AES en formation. Ceux-ci sont répartis en quatre groupes d'AS et quatre groupes d'AES, pour travailler sur la représentation du métier de l'autre. Les travaux sont alors restitués et les référents des deux formations apportent des explications. L'après-midi, un cours magistral participatif, dispensé par des responsables d'institution, présente le projet personnalisé, le cadre législatif de l'action sociale et médico-sociale [3] et la place des AS et des AES dans la mise en application de la loi. Une table ronde organisée avec des employeurs issus de différents types de structures (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyer d'accueil médicalisé, maison d'accueil spécialisée) aborde ensuite la complémentarité des métiers à partir de témoignages d'AES et d'AS diplômés travaillant ensemble.

Les deux jours suivants sont consacrés au développement de la thématique choisie, par exemple les techniques d'animation au sein de l'établissement de rattachement. L'objectif est de démontrer que l'animation peut être à l'initiative des AES ou des AS et de donner des exemples d'ateliers faciles à mettre en place dans les différents lieux de vie. Les formateurs ont établi plusieurs groupes de quinze personnes en mixant les deux formations. Au total, huit techniques d'animation sont programmées : modelage (*figure 1*), relaxation, chant, activité nature, danse, peinture (*figure 2*), expression de soi, photo. En raison de l'organisation, chaque participant peut découvrir quatre techniques différentes.

Une restitution de toutes les thématiques est faite en guise de conclusion des trois journées.

## **T1 Retour d'expérience**

Les constructions identitaires de ces futurs professionnels étant différentes, il est parfois difficile pour eux, lors de cette première rencontre, de partager des valeurs communes. Chacun tente de se valoriser en mettant en avant la formation à laquelle il appartient, se croyant expert en "soin" ou en "relation" ou encore en "psychologie"... C'est à ce moment que la cohérence des formateurs s'avère pertinente face à ce projet pour recentrer le travail des stagiaires sur la notion de "complémentarité" et non de "supériorité".

Au fil des trois journées, certaines représentations bien ancrées des uns et des autres s'estompent et laissent place à un climat d'apprentissage favorable au partage d'expériences vécues sur le terrain professionnel.

## **T1 Conclusion**

Si le "travailler ensemble" reste encore parfois difficile à mettre en œuvre pour ces professionnels, la force de cette initiative est de l'aborder en formation initiale. Misons que l'esprit d'ouverture et de partage développé au cours de ces journées sera transférable dans la pratique à venir de ces stagiaires.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

## **Références**

[1] Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant. [www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000449527](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000449527)

[2] Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social. [www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941478](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941478)

[3] Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. [www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/2002-2/jo/texte](http://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2002/1/2/2002-2/jo/texte)

## **Figures**

### **Fig1\_Goengrich**

© C. Goengrich

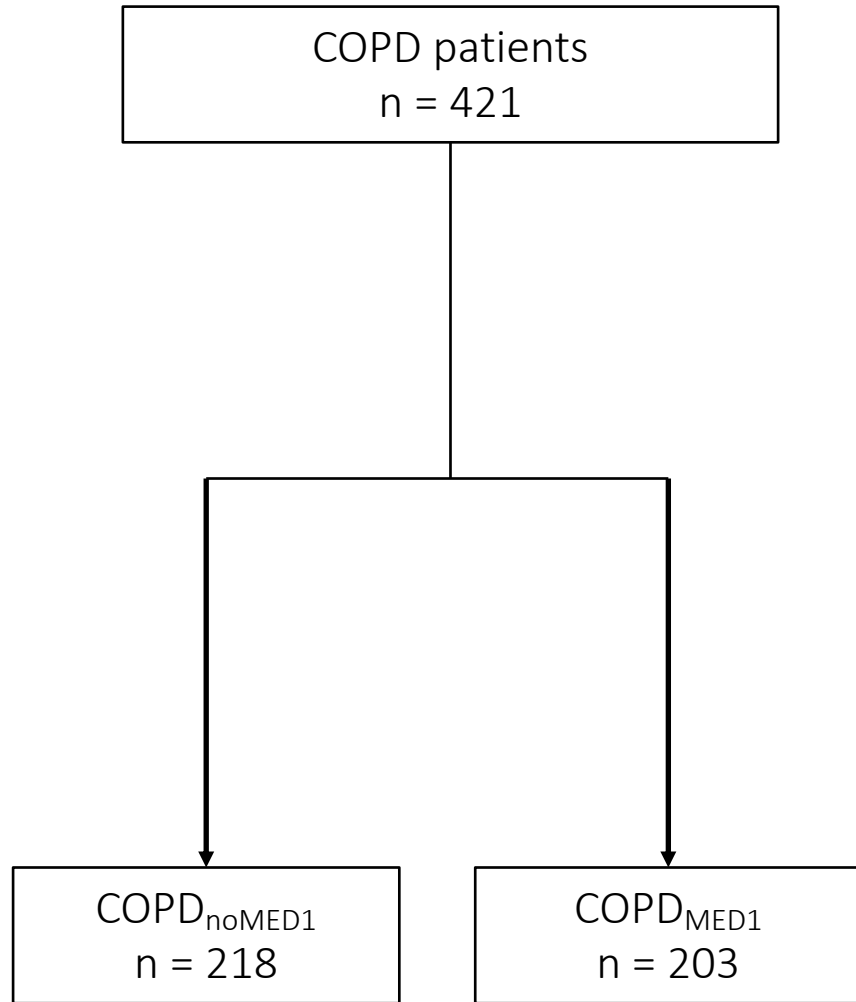
**Légende :** Figure 1. Atelier modelage.

### **Fig2\_Goengrich**

© C. Goengrich

**Légende :** Figure 2. Atelier peinture.

### A. Step 1



### B. Step 2

